



AIRE-SUR-LA-LYS

Il se sert de son RSA pour payer sa drogue. Il ne paie pas son loyer ni ses factures, et mange peu

PAGE 11



ISBERGUES

David Bastien, sosie officiel de Patrick Sébastien, enchaîne les galas

PAGE 23

L'Écho de la Lys

Jeudi 28 avril 2016 - 1,70 € - N° 17

Tel. 03 21 39 39 32 - www.lechotlalys.fr

AIRE-SUR-LA-LYS



Sans le disque bleu, c'est 17 euros

PAGE 13

Appel aux urnes pour la porcherie

À Heuringhem et Ecques, les opposants ne désarment pas

EMPLOI

2 000 recrutements dans l'Audomarois. Quels sont les métiers recherchés ?

PAGE 3

ISBERGUES

Des nouvelles de Thibault Dambrune après son opération à cœur ouvert

PAGE 5

ESTRÉE-BLANCHE

Seize heures de musique techno en continu ce samedi soir

PAGE 27



Au vu de l'appui de la population et des élus, l'Association inter-villages pour un environnement sain (Aives) réclame l'organisation d'un référendum sur le projet de la porcherie d'Heuringhem. La Préfecture va-t-elle accepter ?

PAGE 7



INVITATION **PORTES OUVERTES**
Aux Caves Delépine LIETTRES
Vendredi 29, Samedi 30 Avril, Dimanche 1^{er} Mai
Présence de Vignerons, Nombreuses Promotions, Lots à gagner :
 Voyages à Londres et Honfleur
 1, rue du Criquet LIETTRES - Tel. 03 21 95 06 33 (à côté d'Ancien La-Lys)
 www.cavelepine.com

PORTES OUVERTES 29 30 AVRIL 1^{er} MAI
LAINÉ FRÈRES
 03 21 39 06 35 laine.fr www.laine.fr
 www.laine-freres.com
 3 Route Départementale 62120 Lambres-lez-Aire

HEURINGHEM PORCHERIE

Aives réclame un référendum

Grâce à l'appui de la population et des élus suite à la pétition, l'association inter-villages pour un environnement sain veut que le problème soit réglé par le peuple

Vendredi 15 avril, le maire d'Heuringhem, Jean-Paul Le-fait, a été contraint de signer le permis modificatif de la porcherie de l'EARL Bridault-Chevalier, suite à une décision de justice. Malgré cette signature, le dossier porcherie n'est pas encore clos. « La bataille n'est pas terminée », lance Jean-Michel Jedraszak, président d'Aives (Association inter-villages pour un environnement sain).

Les requérants d'Heuringhem et Ecques ont fait appel, auprès de la Cour d'Appel de Douai, en juillet 2015, de la décision d'annulation partielle du permis de construire initial. « Visiblement, les procédures juridiques ne sont pas traitées avec la même diligence lorsque les requérants sont de simples citoyens ou des représentants de la Préfecture qui agissent en lieu et place de l'entreprise privée EARL Bridault-Chevalier. C'est difficilement acceptable. La Préfecture du Pas-de-Calais a introduit en quelques mois deux référés contre la décision du maire d'Heuringhem, alors que nous, nous attendons de-

puis deux ans et demi », lance Jean-Michel Jedraszak. Et de donner l'exemple à Houplin, dans le Nord, où un permis de construire pour de la volaille a été déposé. « Là-bas, la Préfecture du Nord a dit qu'elle ne pouvait pas aller contre la décision du maire. Il y a deux poids deux mesures. Dans le Pas-de-Calais, la Préfecture ne veut pas de vague et va dans le sens de la FDSEA et des jeunes agriculteurs. Elle a acheté la paix des agriculteurs. »

Laisser le peuple s'exprimer

Les requérants d'Heuringhem et Ecques vont déposer un sursis à exécution auprès de la Cour d'Appel de Douai, de manière à ce que les travaux ne recommencent pas et « afin d'éviter aux promoteurs du projet privé d'engager à nouveau des fonds de façon prématurée. »

Pour Aives, la population d'Ecques et Heuringhem est majoritairement hostile au projet. Pour rappel, la manifestation, qui avait rassemblé 800 personnes, le renouvellement des adhésions à l'as-

sociation chaque année (320 en ce moment, pas loin des 600 fin année 2015), ou encore les chiffres de la pétition lancée il y a quelques semaines. 57 292 personnes ont voté, à l'heure où nous bouclons ce journal. « Nous sommes sidérés par son évolution. » Les élus sont également hostiles.

« La Préfecture a acheté la paix des agriculteurs. »

« Face au mécontentement de la population et des élus, et face aux bureaucrates, on se dit que pour trancher le problème il faut faire un référendum. Ce n'est pas le même problème que l'aéroport de Nantes, je suis d'accord, mais il y a un gros impact niveau santé et réchauffement climatique. Ce n'est pas un projet anodin et il peut donc entrer dans le cadre d'une procédure référendaire. » Aives demande que le problème soit réglé par le peuple. L'association fera cette demande de référen-



L'association va demander un référendum auprès de la Préfecture.

dum directement à la Préfecture et elle passera également par les municipalités d'Ecques et Heuringhem pour qu'elles fassent de même.

Jean-Michel Jedraszak a rappelé le non-sens écologique et environnemental, le non-sens économique de ce projet qui ne produira que 0,4 emploi, en plus de l'emploi familial, celui d'Aurélie Bridault. « Les filières

porcines sont dans le mur. Les aides doivent se porter sur les petits éleveurs qui font de la viande de qualité, et pas sur ce genre d'exploitation qui diminue l'emploi agricole. Il y a des solutions alternatives qui existent pour nourrir les gens sans faire ce type d'agro-industrie », conclut le président.

CAMILLE JANIK

L'INTERVIEW | Clément Cuvillier, du syndicat des Jeunes agriculteurs

« On soutiendra Aurélie jusqu'au bout »

Clément Cuvillier est installé à Ferfay ; il conduit une exploitation agricole en polyculture et élevage laitier. Après avoir occupé la présidence régionale des Jeunes agriculteurs, le jeune homme est secrétaire général de cette structure.

I Où en est-on dans le dossier de la porcherie d'Heuringhem ?

Le maire a signé le permis modificatif. Le jugement du tribunal est sorti favorable pour Aurélie Bridault. Tous les éléments plaident pour son projet.

I Pour la profession, cette issue doit-elle être considérée comme un soulagement ou une victoire ?

C'est un acquis de dire que c'est un projet qui tient la route. Toutes les études avaient été faites pour cette mise en œuvre. De nombreux spécialistes, experts, administrations, étaient intervenus dans ce dossier, comme dans tous les autres de ce type. Toutes les étapes avaient été pensées pour que cela marche. Et la mobilisation de l'association... Oui, une association s'est emparée de ce projet comme d'un sujet de société. Nous, on ne déplore pas qu'il y ait des contestations, mais il y a des

lois, des règles. Tous les éléments de ce projet répondaient à ce que les autorités exigeaient.

I L'exploitation se délocalisait à l'extérieur du village, n'est-ce pas paradoxal qu'elle gêne ?

On avait une exploitation agricole au cœur du village, qui ne dérangeait personne. À côté du cimetière, de l'église, certains n'en connaissent même pas l'existence. Engagée dans le processus réglementaire de mise aux normes de cet élevage, l'agricultrice en profitait pour faire un petit plus en terme de production, en s'installant à l'extérieur du village pour atténuer d'éventuelles gênes. On se demande bien ce que la société actuelle veut ?

I De tels conflits surviennent-ils de plus en plus fréquemment ?

Cela arrive de plus en plus. Avec des extrémistes de tout bord. La profession agricole n'est pas contre ce que les consommateurs veulent dans leur assiette. Les tenants de l'association désirent-ils des cochons nourris sur paille, avec autant de mètres carrés ? Le choix d'Aurélie Bridault est autre, une autre dimension, avec d'autres contraintes, d'autres normes. Sur béton, il y a de réels débouchés pour ce type de



Clément Cuvillier est responsable syndical agricole.

I On ne parle pas du tout du même prix pour ces porcs...

Tout le monde n'a pas les moyens d'acheter cette viande-là, sur paille, haut de gamme entre guillemets. Les conditions d'élevage engendrent un coût supplémentaire. D'où une valorisation des pièces de viande à rechercher. Nous, les agriculteurs nous ne sommes pas là pour oppo-

ser deux types de population.

I Peut-on considérer le projet d'Heuringhem comme une porcherie de dimensionnement raisonnable ?

Cela n'a rien d'exorbitant pour nous. Les non-initiés peuvent facilement se laisser prendre par les chiffres diffusés. Quand sont évoqués des élevages de 4 000 à 5 000 porcs, c'est sur une année. On ne retrouve

« On se demande ce que la société actuelle veut. »

pas ces milliers de bêtes présentes sur place en même temps. On peut vite retourner l'opinion publique en manipulant les chiffres.

I Ces cochons sont-ils bien traités ?

Ils sont notre gagne-pain. On les soigne. On les surveille. Les traitements systématiques aux antibiotiques : c'est fini ! Aujourd'hui, cela n'est appliqué qu'en cas de problématique avérée, et sur autorisation d'un vétérinaire.

I Pour en revenir à Aurélie Bridault, à Heuringhem, ce combat judiciaire n'est-il pas une perte de temps et d'argent conséquente pour elle ?

Voilà trois à quatre années de production foutues en l'air. Dans ces circonstances difficiles, on les soutiendra jusqu'au bout. On fera tout pour eux, pour que cela aille dans le bon sens. Qui n'avance pas recule. Ce n'est pas par choix, mais par obligation, comme toute entreprise, on se doit d'investir. Mais l'élevage porcin a toujours devancé les normes.

LUDOVIC BO